

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 09/04/2017

Bonsoir,

Voilà les réponses à vos questions.
Salutations cordiales.

1 Les limites de l'incarcération

1 Partagez vous notre inquiétude face à la très forte inflation carcérale?

Absolument. La surpopulation, les conditions de vie infra humaines indignes conduisent à ce que la peur, l'ennui, la maltraitance et la violence viennent s'ajouter à pour les personnes incarcérées, la privation de liberté qui est en soi une sanction sévère.

2 Vous engagez vous à faire véritablement de l'emprisonnement la sanction de dernier recours pour les délits comme le prévoit la loi de la république?

Tout à fait, nous pensons que la place des auteurs de délits mineurs ne devraient pas être en prison. Nous voulons la dépénalisation du cannabis. Et l'utilisation de tout le panel de mesures alternatives. Pour cela nous demandons un budget plus important pour la justice afin qu'un «primo délinquant» puisse avoir une aide réelle et active, ce que n'offre en aucun cas la prison.

3 Mettrez vous en œuvre ces propositions?

Si je suis élu président de la république, je m'engage à mettre fin à la surpopulation carcérale, la plus élevée de l'Union Européenne, et à respecter les avis du contrôleur des lieux de privation de liberté et les injonctions de la cour européenne des droits de l'homme de mettre fin à cette surpopulation.

4 L'encellulement individuel

Il faut arrêter les moratoires sur celui-ci comme vous le proposez et permettre à chaque détenu(e) de bénéficier du droit à une cellule individuelle. Pour cela il faut un plan pour vider les prisons

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 09/04/2017

5 Mettre en place d'une politique publique pour résorber la surpopulation carcérale.

Il faut évidemment une politique publique qui décide dans un premier temps des délits qui nécessitent une incarcération ou pas. Je pense que les délits qui sont particulièrement dangereux pour la société toute entière doivent être sanctionnés beaucoup plus durement qu'ils ne le sont aujourd'hui comme par exemple ceux liés à l'esclavagisme moderne, la traite des êtres humains ou la mise en danger de la vie des personnes, notamment celles des salariés, ou ceux liés à la destruction de l'environnement (pollution des mers et des terres....), ceux de de la corruption, de la fraude fiscale.... La privation de liberté peut peut être aider à une prise de conscience de la gravité de tels faits de personnes qui ne la mesurent pas la gravité et peuvent avoir le sentiment d'être protégées

Tous les délits mineurs doivent être traités par des peines alternatives sans incarcération, les personnes en souffrance psychique doivent être sorties des prisons où elles sont très nombreuses actuellement et recevoir les soins que leur état nécessite.

Pour stopper l'inflation carcérale, il faut stopper la prolifération de lois et de décrets qui vont tous dans le durcissement et l'allongement des peines, par exemple le doublement des peines pour injures ou rébellion contre les agents de la force publique. Ou les lois qui créent de nouveaux délits, comme celui d'embuscade sans fait commis par exemple qui a permis d'envoyer trois personnes en prison pour 6 mois dernièrement!

Une politique publique doit avoir les moyens de son ambition, c'est pourquoi je pense qu'il faut des moyens supplémentaires pour la justice mais aussi pour l'éducation et la santé.

7 Arbitrage entre construction de places de prison et baisse de la population carcérale

Il me semble qu'on ne peut dans le même temps envoyer le signal que l'on vide les prisons de tous ceux et celles qui n'ont rien à y faire et construire de nouvelles places de prison. Je pense qu'il faut rénover, assainir, moderniser, beaucoup de prisons mais pas en construire de nouvelles, puisque l'emprisonnement doit rester l'exception *«en matière correctionnelle , une peine d'emprisonnement ne peut être prononcée qu'en dernier recours ...»* (code pénal)

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 09/04/2017

2 Rendre la prison visible

9 Mise en place de la procédure de publication automatique pour les prochaines visites du Comité Pour la Prévention de la Torture(CTP)

Je suis tout à fait favorable à la publication de observations du CTP, tout ce qui peut rendre plus visible la vie carcérale est positif

10 Outil statistique de la justice

Le développement de l'outil statistique de la prison est indispensable pour connaître le plus finement possible l'état de l'incarcération en France

11 Place des associations en milieu pénitentiaire?

Les associations doivent pouvoir continuer à réaliser l'excellent travail qu'elles font dans les lieux de privation de liberté. Leur présence est souvent une bouffée d'air pour les prisonniers et une aide à leur maintien (ou au recouvrement) d'une bonne santé mentale et physique. Les associations ont également un rôle très important pour que la société s'intéresse davantage à la vie à l'intérieur carcérale.

3 Transformer la vie en prison

12 Projet pour la vie en prison?

Je suis en accord total avec vos propositions pour l'amélioration de la vie en prison: formation, loisirs, sports, culture, accès au numérique, et des prisons plus ouvertes.

J'ajoute que les prisonniers qui travaillent doivent être rémunérés comme ils le seraient à l'extérieur et bénéficier des mêmes droits que les salariés, notamment celui de cotiser à la retraite.

13 Comment limiter les effets de l'incarcération?

Déjà en incarcérant les personnes dans des lieux d'incarcération proches du lieu de vie habituel de leurs familles et amis. Sauf si elles demandent qu'il en soit autrement. Puis en supprimant ou diminuant au

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 09/04/2017

maximum les transferts de lieux d'incarcération pendant la peine en fonction de la surpopulation des prisons !

Pour la préparation à la sortie dans de bonnes conditions, de gros progrès doivent être faits, ce qui suppose la création de postes en nombre important.

14 Renforcer les moyens de l'administration pénitentiaire?

Les personnels demandent régulièrement des moyens renforcés mais aussi une reconnaissance de leurs métiers. Il nous semble qu'ils doivent être davantage valorisés et formés.

4 Donner du sens à la peine, de son prononcé à son exécution

15 Renforcer la présomption d'innocence et limiter le recours à la détention provisoire

La détention provisoire doit être exceptionnelle, ce n'est pas normal que 30% des détenus soient en attente de jugement, donc présumés innocents. La détention provisoire devrait être clairement justifiée par des arguments irréfutables par le juge qui la décide.

16 Limiter les sorties sèches

Je suis en accord avec l'ensemble de vos propositions.

17 Limiter le recours aux courtes peines

Les courtes peines, le plus grand nombre des incarcérations, sont néfastes à tout point de vue, elles désocialisent et ne permettent pas à la personne de trouver un quelconque sens à cette peine.

Toutes les mesures alternatives doivent être mobilisées, elles sont prioritaires au choix de la détention. A terme, j'interdirai les courtes peines.

18 Le jugement en comparution immédiate

Le jugement en comparution immédiate, conduit trop souvent à la case prison, avec ou sans sursis. Les analyses démontrent que la peine rendue dans ces conditions est plus dure que lors de jugements instruits normalement pour le même délit, que la défense ne peut être correctement assurée, que le prévenu ne comprend pas forcément ce qui lui arrive. Je suis

Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil



Montreuil, le 09/04/2017

pour l'interdiction de juger en comparution immédiate. Dans le même temps je suis pour renforcer la fonction de juge d'instruction et augmenter leur nombre.

19 La rétention de sûreté

Un véritable scandale, je suis pour sa suppression totale, comme l'avait d'ailleurs promis Hollande!

20 Développement des structures d'hébergement de sortants de prison

Pour développer les placements extérieurs, il faut des moyens notamment en personnels capables d'accompagner avec rigueur et écoute les personnes. Il faut donc développer les moyens humains et créer des postes de travail et des formations adéquates. L'un des rôles de ces personnes serait aussi d'aider activement au changement des mentalités en direction des personnes sortantes de prison.

Philippe Poutou

